



GOUVERNANCE COMMUNALE ET LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION ILLEGALE

Baudelaire KEMAJOU
Directeur CTFC



PLAN DE L'EXPOSE

I. Définition

II. Gouvernance des Communes : Lutte Contre
L'exploitation illégale des Bois.

II.1 constat

II.2 Effet

II.3 Stratégie PAF2C

II.4 Résultats

1. définition

La gouvernance territoriale également appelée gouvernance locale, est un système de gouvernance à l'œuvre à différents niveaux et échelons territoriaux.

Ce terme renvoi à la notion anglo saxon (good governance) qui signifie faire convergence des intérêts individuels vers la définition non pas de l'intérêt général, notion typiquement française, mais du bien commun.

1. Définition (suite)

- La gouvernance fait intervenir un ensemble complexe d'acteurs et d'institutions qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement.
- La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes et part du principe qu'il est possible d'agir sans se remettre au pouvoir de l'Etat.
- L'économiste Bernard Pecqueur, spécialiste de DEV local définissait la gouvernance comme **«un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en comptabilité de différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires »**

**II- Gouvernance des Communes :
Lutte Contre L'exploitation illégale
des Bois.**

2.1 Constats

- Passivité des Communes devant le CAS d'exploitation illégale
- Mauvaise Connaissance de Lois régissant la gestion forestière et le rôle des acteurs
- Corruption
- Exploitation illégale dans les espaces du plan de zonage ou dans les réserves abandonnées de l'Etat

2.2 Effets

- Dégradation de la forêt
- Irresponsabilité Collective face au bien Commun
- Appauvrissement
- Disparition progressive des Réserves

2.3 Stratégie PAF2C

- Formation et information des Elites et populations
- Constitution des Comités Paysans Forets /Comité riverain
- Gestion transparente des revenus forestiers et fauniques
- Système d'alerte environnementale CPF et Comité riverain

2.3 Stratégie PAF2C (suite)

- Intervention Conjointes Mairie / administration /ministère des Forets
- Production rapport et vulgarisation (Ministère PM Assemblée nationale)
- Action pour Assermenter les agents municipaux a faire des constats
- Transférer des réserves aux Communes.

2.4 Résultats

- Réduction d'exploitation illégale dans cinq (5) Communes pilotes (Doume ;Dimako ; Messamena ;Doumentang ;Diang ;Belabo.)
- Collaboration entre le Ministère et le Communes
- Implication des acteurs locaux (Comités paysans forêts et comités riverains)
- Processus de Transfert engagé par le Gouvernement
- Arrêté Conjoint 0520 MINATD/MINEFI/MINFOF du 30 juin 2010

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**